

Avis public

Municipalité du Village de Tadoussac

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la
soussignée, directrice générale de la susdite
municipalité, QUE :**

Le Conseil de la Municipalité du Village de Tadoussac adoptera, le 12^e jour d'août 2019 à 19h, le règlement suivant :

**RÈGLEMENT 253-46 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 253 RELATIF AU
ZONAGE ET AU CAHIER DES SPÉCIFICATIONS AFIN DE CRÉER LA ZONE
67-I À MÊME LA ZONE 39-RF**

DONNÉ À TADOUSSAC CE 17 JUILLET 2019



**Marie-Claude Guérin,
Directrice générale**